

## Pour une plus grande reconnaissance des artistes et des écrivains en région Les prix du CALQ en région passent de 5 000\$ à 10 000\$

Québec, le 23 septembre 2019 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) annonce une bonification de son programme de prix régionaux. Plus souples et accessibles aux artistes des 17 régions du Québec, les prix se nomment désormais **Artiste de l'année en région** et seront assortis chacun d'un montant de 10 000 \$, soit le double du montant actuellement octroyé. De plus, le Conseil est fier d'annoncer un partenariat avec **La Fabrique culturelle** afin de favoriser le rayonnement des lauréats.

« Ces prix ont une grande importance à mes yeux, et ce, pour plusieurs raisons. Ils encouragent l'excellence artistique, soulignent le talent et l'innovation de nos créateurs et sont le reflet du dynamisme culturel des communautés à la grandeur du Québec. Ces prix sont non seulement une marque de reconnaissance, mais aussi de fierté », souligne Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications.

« Depuis 25 ans, le soutien aux artistes et aux écrivains de toutes les régions est au cœur de notre mission. En cette année anniversaire du Conseil, nous voulons célébrer leur contribution à la vie culturelle québécoise en bonifiant le montant des prix qui leur témoignent notre fierté et notre reconnaissance, en plus de renforcer leur visibilité grâce à une collaboration exceptionnelle avec La Fabrique culturelle », a déclaré Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil.

« La Fabrique culturelle est très heureuse de s'allier au Conseil des arts et des lettres du Québec afin de faire découvrir les lauréats régionaux des prix du CALQ. La Fabrique a le grand honneur d'être une vitrine pour les créateurs de toutes les disciplines artistiques. Ce partenariat est tout naturel puisque nous partageons la mission de diffuser la culture québécoise et de faire rayonner les artistes de tout le territoire », a mentionné Sophie Dufort, directrice générale des médias numériques et des régions de Télé-Québec.

### La Fabrique culturelle de Télé-Québec

En cinq ans, la Fabrique culturelle est devenue une vitrine incontournable pour découvrir les trésors culturels du Québec. Dès l'automne, les équipes de tournage des 10 bureaux régionaux de Télé-Québec iront sur le terrain rencontrer les lauréats du prix du CALQ, afin de les faire découvrir par le public québécois. Les capsules vidéo seront produites dans l'année suivant la remise du prix. Celles-ci seront accessibles dans la [section partenaire du Conseil](#).

### Le prix *Artiste de l'année*

Depuis 1994, le Conseil remet un prix à la création artistique en région en partenariat avec les conseils régionaux de la culture. Ceux-ci pouvaient remettre au choix le prix *Créateur ou Créatrice de l'année* ou *Œuvre de l'année*. Afin d'optimiser la portée du prix et de favoriser une plus grande ouverture, les critères de sélection et conditions d'admissibilité du prix ont été révisés. Renommé *Artiste de l'année*, ce prix récompensera les créateurs, les écrivains et les interprètes qui œuvrent en région et comptent plus de trois ans de pratique artistique professionnelle. Les appels de candidatures seront lancés annuellement, en partenariat avec les conseils régionaux de la culture de chacune des régions concernées.

Dans le but d'améliorer les conditions de pratique des artistes professionnels et de démontrer l'importance que le Conseil accorde au développement artistique régional, le montant accordé aux lauréats passe de 5 000 \$ à 10 000 \$. Il est à noter que la hausse du montant s'applique également au prix Œuvre de la relève à Montréal.

### **À propos du Conseil des arts et des lettres du Québec**

Depuis 25 ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec investit dans l'imaginaire et célèbre les succès de celles et ceux qui créent des œuvres artistiques et littéraires marquantes, qui forgent notre identité culturelle et la font rayonner. Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion et le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger.

### **À propos de la Fabrique culturelle**

La Fabrique culturelle est la plateforme culturelle numérique de Télé-Québec. Elle est alimentée par les dix bureaux régionaux de Télé-Québec ainsi que par une centaine de partenaires du milieu culturel et les membres de la communauté. Elle a pour mandat de faire rayonner les arts et la culture en valorisant l'identité culturelle québécoise sur l'ensemble du territoire, principalement à travers la créativité de ses artistes et artisans. La Fabrique culturelle est sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#). [lafabriqueculturelle.tv](http://lafabriqueculturelle.tv).

– 30 –

#### **Source :**

Karine Côté  
Conseillère en communication  
et à la promotion des arts et des lettres  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
T. 418 528-2589 ou 1 800 608-3350  
[karine.cote@calq.gouv.qc.ca](mailto:karine.cote@calq.gouv.qc.ca)  
Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

#### **Renseignements :**

Danielle Brassard  
Communications et image de marque  
La Fabrique culturelle de Télé Québec  
Tél. : 514 521-2424, poste 2513  
Cell. : 514 619-1887  
[dbrassard@telequebec.tv](mailto:dbrassard@telequebec.tv)  
[www.telequebec.tv](http://www.telequebec.tv)  
[www.lafabriqueculturelle.tv](http://www.lafabriqueculturelle.tv)

**25 ANS**

**DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC**